



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2017

-----

### PROCES-VERBAL SOMMAIRE

-----

#### **AFFICHE DU 22 FÉVRIER 2017 au 8 MARS 2017**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 Février 2017, s'est réuni le **MARDI 21 FÉVRIER 2017 à 19 H 00**, salle des délibérations, en Mairie des Sables d'Olonne.

\*  
\* \*

#### **- ADMINISTRATION GENERALE -**

##### **1. COMMUNE NOUVELLE DES SABLES D'OLONNE**

Le Conseil Municipal décide de voter la création d'une commune nouvelle unissant Les Sables d'olonne, Olonne sur Mer et le Château d'Olonne au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et de valider la composition du conseil municipal de la commune nouvelle jusqu'aux élections municipales de 2020 avec tous les élus actuels.

##### **2. ADOPTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION »**

Le Conseil Municipal décide d'approuver les nouveaux statuts de la communauté d'agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » tels que définis par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 janvier 2017.

##### **3. ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

Le Conseil Municipal décide d'élire MME TESSON et M. PECHEUL en qualité de représentants de la ville des Sables d'Olonne au sein de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT).

##### **4. CESSIION DE 505 ACTIONS DE LA S.A.E.M.S.O. A LA COMMUNAUTÉ D' AGGLOMÉRATION ET ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA S.A.E.M.S.O.**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente de 505 actions détenues au capital de la S.A.E.M.S.O. au prix de 50 € chacune, soit un total de 25.250 € et l' autorise à signer tout document utile à cette cession et désigne M. BELLE en qualité de représentant de la Ville à la SAEMSO.

Le Conseil Municipal autorise le mandataire à se prononcer sur la dissociation ou le cumul de fonctions de Président et de Directeur Général de la société, autorise la personne désignée Administrateur à assurer la Présidence du Conseil d'Administration de la S.A.E.M.S.O au cas où celui-ci procède à son élection, autorise la personne qui assurera la Présidence du Conseil d'Administration de la S.A.E.M.S.O à occuper les fonctions de Directeur Général de la société.

**- FINANCES -**

**5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016 - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES ROSES**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**7. FINANCES COMMUNALES - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 du budget principal, préleve sur l'excédent de fonctionnement de 9 597 314,55 €, 2 950 189,75 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (nature 1068) et maintient l'excédent reporté de fonctionnement de 6 647 124,80€ à la section de fonctionnement article 002 - excédents reportés.

**8. FINANCES COMMUNALES - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES ROSES.**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 du budget annexe Lotissement des Roses, affecte le résultat négatif de la section d'investissement à l'article 001 pour 621 378,67 €.

**9. FINANCES COMMUNALES - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 du budget principal.

**10. FINANCES COMMUNALES - BUDGET PRIMITIF 2017 - LOTISSEMENT DES ROSES (BUDGET ANNEXE)**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement des Roses.

**11. GARANTIE D'EMPRUNT EN VUE DE FINANCER LA CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS AUX SABLES D'OLONNE « QUARTIER DES ROSES »**

Le Conseil Municipal valide la convention fixant les modalités d'application de la garantie d'emprunt, accorde le cautionnement de la Ville des Sables d'Olonne pour l'emprunt de 1 190 000 € à hauteur de 30% contracté par la société HLM immobilière Podeliha 3F auprès de la caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 10 logements situés quartier des Roses aux Sables d'Olonne et autorise Monsieur le Maire, lui ou son représentant, à signer cette convention avec l'Immobilière Podeliha 3F et tous documents permettant la mise en œuvre de cette garantie d'emprunt.

**- ADMINISTRATION GÉNÉRALE -**

**12. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ASSOCIATION « LES ATELIERS DU BOUT DE LA CALE » POUR RÉALISATION DE PRESTATIONS ARTISTIQUES ET PROMOTIONNELLES**

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la ville des Sables d'Olonne et l'association « Les Ateliers du bout de la cale », autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

### **13. CONVENTION POUR LA POURSUITE DU DISPOSITIF « PRÉFÉRENCE COMMERCE » AVEC LA CCI**

Le Conseil Municipal approuve la convention pour la mise en œuvre du dispositif « Préférence commerce » sur la commune des Sables d'Olonne et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

- RESSOURCES HUMAINES -

### **14. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des effectifs.

### **15. SUBVENTION A.S.A.M.**

Le conseil Municipal autorise le versement de la subvention 2017 à l'A.S.A.M. pour un montant de 2 250 €.

- ANIMATIONS - DÉVELOPPEMENT CULTUREL -

### **16. CONVENTION TRIPARTITE « BEJART FÊTE MAURICE »**

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la ville des Sables d'Olonne, la ville d'Olonne sur Mer et la SAEM Les Sables d'Olonne - Développement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

- ÉDUCATION - JEUNESSE -

### **17. CONVENTION DE FINANCEMENT CAF**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de financement CAF pour l'aide au financement des frais de transports des enfants pour se rendre à l'accueil de loisirs de l'Armandèche.

### **18. RENTRÉE SCOLAIRE 2017 : MESURE DE CARTES SCOLAIRES A L'ÉTUDE AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017**

Le Conseil Municipal s'oppose à une mesure des cartes scolaires au titre de la rentrée scolaire 2017 prévoyant une fermeture de classe à l'école Clemenceau.

- ACTIVITÉS SPORTIVES -

### **19. SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

Le conseil Municipal approuve les conventions annuelles d'objectifs 2017 entre la ville des Sables d'Olonne et les associations suivantes :

- LES SABLES VENDEE TRIATHLON
- RUGBY CLUB SABLAI
- SEC ATHLETISME
- SPORTS NAUTIQUES SABLAI
- TENNIS CLUB SABLAI
- TIGRES VENDEENS ETOILE CHAUMOISE 85
- BEAUSEJOUR GYMNASTIQUE

autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les dites conventions et vote les subventions de fonctionnement aux associations sportives.

**- ACTIVITÉS NAUTIQUES - GESTION ET SÉCURITÉ DE LA PLAGE -**

**20. Institut Sports Océan - AVENANT A LA CONVENTION DES TEMPS DE FORMATION DE CERTIFICATION DES FORMATIONS NAUTIQUES DU CREPS**

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la dite convention.

**21. Institut Sports Océan - SUBVENTION PLAN NAUTIQUE DÉPARTEMENTAL 2017**

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de matériel nautique pour un montant subventionnable de 36 132 euros (12 LASER RC-VRC pour 5 832 € et 6 LASER RACE pour 30 300 €) et sollicite une subvention départementale à hauteur de 14 452 € maximum.

**22. Institut Sports Océan - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « SAPOVAYE »**

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association SAPOVAYE, vote une subvention d'un montant maximum de 30 000 € suivant les modalités définies à la présente convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la dite convention.

**23. Institut Sports Océan - CONVENTION PHOTOFILMAGE**

Le Conseil Municipal approuve les termes de ladite convention entre la Ville et l'entreprise STUDIO B2, Monsieur Baptiste BLANCHARD et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**24. Institut Sports Océan - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES SABLES D'OLONNE VENDÉE COURSE AU LARGE »**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux conventions à intervenir avec l'association Vendée Course au Large prévoyant une subvention de 25 000 € pour la course Les Sables Horta et 10 000 € pour la course Solo Maître Coq.

**25. Institut Sports Océan - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations nautiques.

**- CADRE DE VIE - URBANISME - BÂTIMENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - AFFAIRES FONCIÈRES**

**26. OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLU, DE DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET DE CARTE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert d'office de la compétence « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 27 mars 2017.

**27. SUBVENTION COMMUNALE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FAÇADE - ANNÉE 2017**

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2016 la subvention communale pour le ravalement des façades et approuve le règlement ainsi que les secteurs d'intervention pour l'année 2017.

**28. RÉHABILITATION DE L'HABITAT - CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2017**

Le Conseil Municipal décide de poursuivre pour l'année 2017 les aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

## **29. PROGRAMME ECO-PASS : AIDE FINANCIÈRE A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIÉTÉ**

Le Conseil Municipal autorise la mise en œuvre l'aide financière « éco-Pass » et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce dispositif.

## **30. LOTISSEMENT COMMUNAL DES ROSES - TRANCHE 2**

Le Conseil Municipal approuve la charte pour la vente des lots de la tranche 2 et le lot 6 restant disponible de la tranche 1 du projet d'aménagement, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer les dossiers d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du projet et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

## **31. RÉHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS A L'ANNÉE - ATTRIBUTION D'UNE AIDE COMMUNALE AUX PROPRIÉTAIRES BAILLEURS**

Le Conseil Municipal décide d'instaurer pour l'année 2017 une aide aux propriétaires bailleurs.

## **32. RESTAURATION FAÇADES ET TOITURES DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DU BON PORT - 2ème TRANCHE DE TRAVAUX - SUBVENTION DE L'ÉTAT**

Le Conseil Municipal approuve la participation de l'État pour la 2ème tranche des travaux de restauration de l'Église Notre Dame du Bon Port au taux de 47,75 % d'une dépense subventionnable de 548 000€ HT et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette participation.

## **33. AIDE A L'HABITAT - ATTRIBUTION DE PRIMES VILLE - ANNÉE 2017**

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

## **34. AFFAIRES FONCIÈRES - DÉCLASSEMENT D'UN DÉLAISSÉ D'ESPACE VERT DU DOMAINE PUBLIC SITUE ENTRE LA RUE LA PETITE GARLIÈRE ET LA RUE DES SALINES ET VENTE DE LA PARCELLE AUX CONSORTS ROY**

Le Conseil Municipal approuve la procédure de déclassement du domaine public du délaissé d'espace vert concerné par la vente et son intégration dans le domaine privé de la commune, décide de vendre aux consorts ROY la parcelle située entre la rue du Docteur Charcot et la rue des Salines, cadastrée AK n° 1321, au prix net vendeur de 2.000 € HT et autorise Monsieur le Maire lui ou son représentant à signer le compromis et l'acte de vente notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant à ladite cession.

## **35. AFFAIRES FONCIÈRES - DÉCLASSEMENT D'UN DÉLAISSÉ D'ESPACE VERT DU DOMAINE PUBLIC SITUE RUE MONTEBELLO ET VENTE DE LA PARCELLE A LA COPROPRIÉTÉ RÉSIDENCE « LES SALINES B »**

Le Conseil Municipal approuve la procédure de déclassement du domaine public du délaissé d'espace vert concerné par la vente et son intégration dans le domaine privé de la commune, décide de vendre à la copropriété Résidence «Les Salines B» la parcelle située rue Montébello, cadastrée AI n° 593, moyennant l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le compromis et l'acte de vente notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant à ladite cession.

## **36. CODE DE BONNE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES EN PAYS DE LA LOIRE**

Le Conseil Municipal approuve le code de bonne conduite sur les plantes invasives en Pays de la Loire et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le code de bonne conduite.

**37. FORET DOMANIALE D'OLONNE - MISE EN VALEUR TOURISTIQUE - CONVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE MAINTENANCE ENTRE L'ONF, LA VILLE DES SABLES D'OLONNE, LA VILLE D'OLONNE SUR MER ET LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION**

Le Conseil Municipal approuve la convention entre la Ville, l'ONF, Les Sables d'Olonne Agglomération et la commune d'Olonne-sur-mer et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

**38. FOYER LOGEMENT LES GENETS D'OR - ACTE RECTIFICATIF AU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA VILLE DES SABLES D'OLONNE ET VENDEE LOGEMENT ESH**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte rectificatif au bail emphytéotique du 25 janvier 1984 avec Vendée Logement ESH pour exclure la parcelle AI 430.

**39. ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE SIS 66 RUE NATIONALE**

Le Conseil Municipal valide le projet d'aménagement urbain impliquant une nouvelle emprise de l'espace bar, donne un avis favorable à l'acquisition du fonds de commerce et de la licence IV vendus dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de la Société SHY AC qui exploitait le bar situé 66 rue Nationale aux Sables d'Olonne, pour un montant de 40.000 €, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette acquisition

\*  
\* \*